

Est-on plus heureux à la retraite ?

Résumé

À l'instigation de l'École nationale supérieure de sécurité sociale, nous nous penchons à nouveau sur les évolutions du bien-être à l'âge de la retraite. En effet, si comme le montrent nos travaux précédents, le passage à la retraite est en moyenne neutre en termes de satisfaction dans la vie, comment expliquer la force de l'opposition à un recul de l'âge de départ ?

Une comparaison du bien-être des retraités et des personnes en emploi à âge équivalent confirme portant nos constats antérieurs : les écarts sont minimes, et le passage à la retraite ne constitue pas une rupture forte dans le bien-être, à part pour les personnes passant du chômage à la retraite.

Nous suggérons deux facteurs pour expliquer l'attrait pour la retraite dans ce contexte. D'une part, les premières années de la retraite ne sont certes pas une période dorée, mais elles constituent un plateau, une pause dans une trajectoire qui va généralement vers un moindre bien-être. Les facteurs de détérioration étant liées aux limitations induites par le vieillissement, le report de l'âge de la retraite signifie une réduction de la durée de ce répit. D'autre part, il ne faut pas négliger l'effet répulsif d'un monde du travail français peu propice au bien-être et à l'épanouissement, et où les seniors peinent à conserver une place.

Les deux termes de la question initiale apparaissent ainsi moins contradictoires qu'à première vue. L'attrait pour la retraite serait ainsi moins l'anticipation d'une période idéale que la perspective de quitter une situation professionnelle qui pèse de plus en plus sur la santé et le bien-être.

Alex Martinezalex.martinez@cepremap.org

Cepremap

Mathieu Peronamathieu.perona@cepremap.org

Cepremap

Citer cette publication :

Alex Martinez, Mathieu Perona, « Est-on plus heureux à la retraite ? », Observatoire du bien-être du Cepremap, n°2026-06, 09/03/2026

Pourquoi revenir sur le départ à la retraite ?

Depuis 2019, nous avons déjà consacré quatre publications au bien-être autour de l'âge de la retraite. Nous avons d'abord montré qu'en moyenne, le passage à la retraite n'a pas d'effet sur la satisfaction dans la vie (Péron, Perona et Senik 2019), sauf pour les personnes qui passent du chômage à la retraite. Une analyse par classe d'âge fait apparaître un bien-être un peu supérieur pour les seniors actifs par rapport aux jeunes retraités, mais sans prise en compte de la composition socio-professionnelle différente de ces deux groupes (Margolis 2024). Parallèlement, nous avons collaboré avec l'UMR à deux vagues d'une enquête portant ses adhérents autour de l'âge de la retraite — un public largement composé d'enseignants en raison de l'histoire de l'UMR. Dès 2021, nous observions qu'au sein de cette population, le bien-être des jeunes retraités est supérieur à celui des actifs proches de la retraite, et ce dans pratiquement toutes les dimensions du bien-être subjectif (Perona et Senik 2022). Trois ans plus tard, cet écart s'était accru chez les enseignants (Margolis et Perona 2024).

Sur la base de ces résultats, nous avons été sollicités à l'été 2024 par l'École nationale supérieure de sécurité sociale, qui nous a posé en substance la question suivante : si le passage à la retraite est en moyenne neutre en termes de bien-être, comment expliquer la force des oppositions au recul de l'âge de départ ? Nous nous sommes appliqués à donner des éléments de réponse à cette question dans un rapport, dont cette note propose une synthèse.

La retraite dans le cycle de vie

À première vue, il existe effectivement une forme de contradiction entre l'image très positive que la plupart des Français ont de la retraite, perçue comme un temps de liberté et de repos (Soulat 2024), et notre résultat d'un passage sans grande conséquence sur le bien-être subjectif, constat qui rejoint d'autres études sur la France ou l'étranger (Bonsang, Garrouste et Perdrix 2020 ; Soulat 2025). Avant de supposer que les Français se trompent sur ce qui les attend à la retraite, il importe de comprendre si ces deux éléments sont aussi en contradiction qu'ils le paraissent.

À l'échelle du cycle de vie, nous disposons pour la France que d'un nombre limité de dimensions du

bien-être avec suffisamment d'observations pour une analyse fine. Il s'agit essentiellement de la satisfaction dans la vie et la santé subjective. Dans les deux cas, l'âge de la retraite n'apparaît certes pas comme un âge d'or (Figures 1 et 2), mais plutôt comme une pause dans une dégradation progressive avec l'âge. Sur la satisfaction dans la vie, on a en effet vu que le rebond de la moyenne aux alentours de la soixantaine s'explique essentiellement par les personnes qui passent du chômage à la retraite. Du côté de la santé subjective, les années du passage à la retraite sont marquées par un plateau au milieu d'une trajectoire à la baisse.

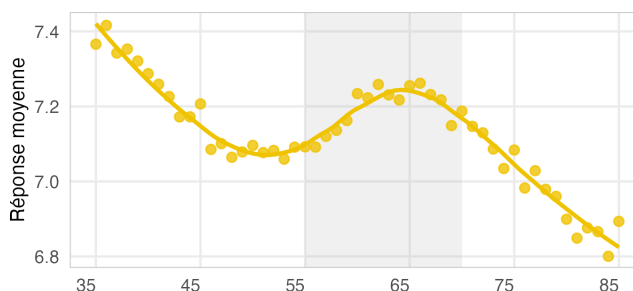


Figure 1
Moyenne des réponses à la question relative à la satisfaction dans la vie, SRCV (2010 - 2023).

Note : Les points représentent les moyennes observées et la ligne jaune la tendance moyenne. Des valeurs plus élevées indiquent une meilleure satisfaction dans la vie (échelle 0-10). Les valeurs sont brutes, non corrigées des différences de composition.

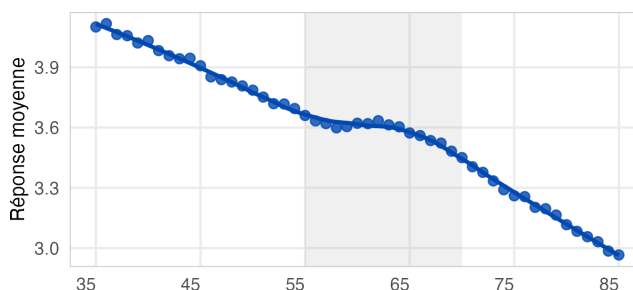


Figure 2
Moyenne des réponses à la question relative à la santé subjective, SRCV (2010 - 2023).

Note : Les points représentent les moyennes observées et la ligne bleue la tendance moyenne. Des valeurs plus élevées indiquent une meilleure santé déclarée (échelle 1-5).

Pour disposer d'un effectif suffisant, nous examinons des vagues d'enquête allant de 2010 à 2023. Pour ces générations, l'âge effectif de départ à la retraite est juste supérieur à 60 ans. L'année de leurs 60 ans, les deux tiers des personnes de nos échantillons sont encore en activité et seulement un quart est à la retraite. À 62 ans, les actifs ne représentent plus qu'un quart de leur cohorte, et moins de 10 % à 65 ans. L'immense majorité des départs s'effectue donc entre 60 et 62 ans, ce qui correspond le plus souvent pour ces générations à l'âge légal (mais pas nécessairement à l'âge nécessaire pour bénéficier d'une retraite à taux plein). Afin de comparer actifs et retraités à un âge

semblable, nous distinguons ainsi trois classes d'âge : les 55-59 ans, âges des premières retraites anticipées, 60-64 ans, période charnière où il y a à peu près autant d'actifs que de retraités, et 65-70 ans, où la retraite est la norme et l'activité l'exception.

Des retraités heureux ?

En moyenne, les différences entre personnes en emploi et retraités sont faibles à l'intérieur de chaque classe d'âge (Figure 3). Les personnes parties précocement à la retraite (avant 59 ans) sont un peu plus satisfaites de leur vie, et un peu moins de leur santé. Cette combinaison suggère que les personnes parties plus tôt parce qu'elles en avaient la possibilité s'estiment mieux loties que celles qui doivent continuer à travailler. Au sein de cette classe d'âge, les personnes ayant dû arrêter plus tôt pour des raisons de santé pèsent sur la moyenne en raison d'une satisfaction plus faible.

À l'inverse, les personnes de plus de 65 ans encore en emploi sont en moyenne plus satisfaites que les personnes retraitées du même âge. Notons que les personnes poursuivant leur activité au-delà de 65 ans se déclarent en meilleure santé que les personnes à la retraite, ce qui indique un possible effet de sélection sur lequel nous reviendrons un peu plus tard dans cette note.

Enfin, dans la tranche d'âge centrale, les niveaux de satisfaction de vie des personnes en emploi et des retraités sont comparables. Cette absence d'écart majeur de bien-être entre personnes en emploi et à la retraite vaut tant au niveau de la population dans son ensemble, qu'à l'échelle des groupes socio-démographiques (entre femmes et hommes, entre niveaux de diplôme, ou entre grandes catégories socio-professionnelles).

L'examen d'une gamme plus large de dimension de bien-être (les quinze dimensions de notre plate-forme pertinentes dans ce cas) vient confirmer le peu d'effet du départ à la retraite. À l'exception (logique) de la satisfaction quant au temps libre, les différences entre personnes en emploi et retraités sont minimales, et le plus souvent statistiquement non significatives en dessous de 65 ans (les plus de 65 ans encore en emploi dans notre échantillon constituent un sous-groupe très particulier, très diplômé et aux revenus élevés).

Ces éléments viennent ainsi renforcer le constat d'une absence d'amélioration sensible du bien-être au mo-



Figure 3
Moyennes brutes par classe d'âge et statut déclaré, SRCV (2010 - 2023).

Note : Les barres indiquent les intervalles de confiance à 95 %.

ment de la retraite, au rebours des représentations.

Le chômage

Comme nous l'avions souligné dans des travaux précédents, la pénalité associée au chômage, et la sortie de ce dernier offerte par la retraite, explique le rebond de la satisfaction dans la vie moyenne. Cet effet est illustré par la Figure 4, qui décompose la moyenne (panneau de gauche) selon trois situations professionnelles (emploi, chômage et retraite). Le poids du chômage sur la satisfaction dans la vie est manifeste, et le départ à la retraite depuis une situation de chômage correspond grossièrement à un saut de la courbe verte (en bas) à la courbe rouge. Par comparaison, le passage de l'emploi à la retraite correspond en moyenne au passage de la courbe rouge à la courbe grise.

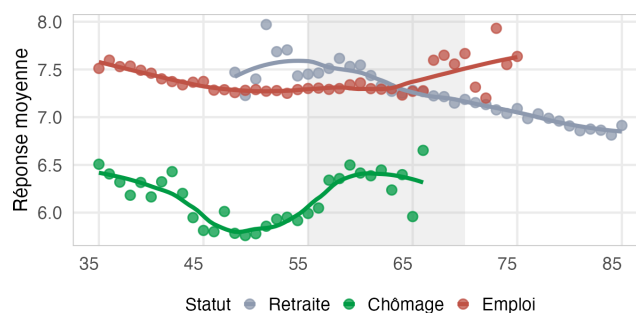


Figure 4
Moyennes des réponses à la question relative à la satisfaction dans la vie par statut selon l'âge, SRCV (2010-2023).

Note : Les courbes représentent les trajectoires par statut (emploi, chômage, retraite). Séries descriptives (non corrigées des différences de composition).

Partir à la retraite, un choix et des contraintes

Au-delà de l'âge moyen, les départs précoces sont plus fréquents chez les cols bleus que chez les cols blancs. La Figure issue des données de l'enquête SHARE montre que les cols bleus sont presque trois fois plus nombreux que les cols blancs parmi les retraités de moins de 60 ans en France. Si la moitié d'entre eux bénéficient de régimes qui permettent un départ avant l'âge générale en compensation de conditions de travail pénibles, l'autre moitié de ces retraités précoces le sont pour des raisons de santé. Le départ à la retraite n'est alors pas un choix, mais une décision contrainte.

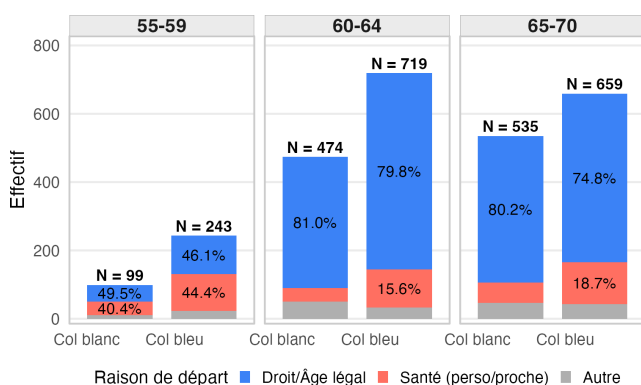


Figure 5

Raisons du départ à la retraite, SHARE (2006-2022).

Note : Les barres empilées montrent la part de chaque catégorie dans l'ensemble des motifs. « Droit/Âge légal » regroupe âge légal et droits à pension (publique/privée) ; « Santé (perso/proche) » inclut santé personnelle ou d'un proche ; « Autre » rassemble les autres motifs (retraite anticipée, raisons professionnelles, familiales ou personnelles). Les cols blancs correspondent aux catégories 1-4 de EP016_NToJob et les cols bleus aux catégories 5-9 ; le code 10 (militaires) est exclu.

Ce tableau des motifs montre qu'à la présentation classique en économie du départ à la retraite – un arbitrage entre moins de revenus et plus de temps libre – s'ajoute en France une dimension significative liée à la santé, qui a partie liée avec les problèmes connus de souffrance au travail, dont une partie – le manque de perspectives, la difficulté à développer des compétences nouvelles ou même à suivre le rythme des évolutions – pèse particulièrement sur les personnes en fin de carrière (Amossé, Askenazy et Baghioni 2023). Il s'agit là d'une première piste d'explication de notre contradiction initiale : si le départ à la retraite interrompt des trajectoires de mal-être croissant au travail, la retraite peut être perçue comme un horizon très désirable sans pour autant que cela se traduise par une amélioration de la satisfaction dans la vie sur une échelle absolue. En d'autres termes, ce qui fonde la représentation positive des premières années de la re-

traite ne serait pas un gain de bien-être, mais le fait d'éviter une dégradation.

Le poids d'une santé dégradée

À l'appui de cette hypothèse, nos données apportent deux éléments. En premier lieu, les personnes qui passent de l'emploi à la retraite ne perçoivent pas en moyenne d'amélioration de leur santé subjective (seuls ceux passant du chômage à la retraite estiment plus positivement leur santé après leur retraite qu'avant). D'autre part, la satisfaction dans la vie et la santé subjective des personnes parties à la retraite pour raisons de santé ne se rapprochent que très peu l'une de l'autre avec l'âge (Figure 6).

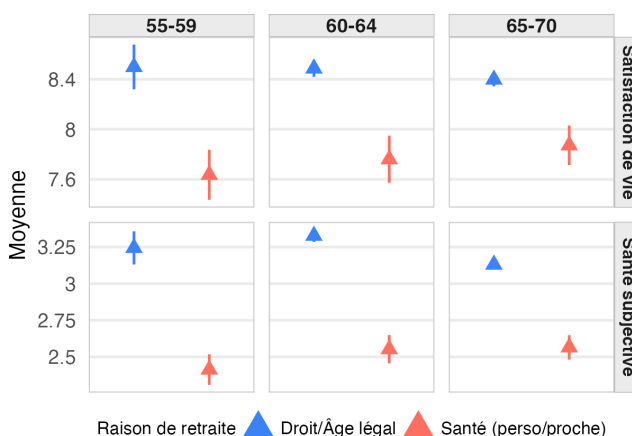


Figure 6

Moyenne des réponses aux questions sur la satisfaction dans la vie et la santé subjective, SHARE (2006-2022).

Note : Moyennes des réponses selon deux motifs fréquents de départ : « Droit/âge légal » et « Santé (personnelle/proche) » et la classe d'âge. Les barres indiquent les intervalles de confiance à 95 %.

Ainsi, sur le plan de la santé, la retraite vient en moyenne interrompre une dégradation, mais ne correspond pas le plus souvent à une amélioration marquée. L'attrait pour la retraite pourrait ainsi être fondé sur la comparaison avec un contrefactuel que nous observons pas : la poursuite de la dégradation si ces personnes étaient contraintes de rester plus longtemps dans la population active.

Quitter le travail ?

Un raisonnement similaire s'applique au travail. Au cours de travaux précédents, nous avons relevé que la satisfaction moyenne quant à son travail est en moyenne stable sur la majeure partie de la vie active, et augmente à partir de 60 ans (d'Albis, Perona et Senik 2023). Nous pouvons attribuer ce phénomène à un effet de sélection : si certaines personnes sont obli-

gées pour des raisons matérielles de poursuivre au-delà de l'âge légal un travail qu'elle voudraient quitter, la poursuite d'activité est pour d'autres un choix positif, celui de continuer un métier qui forme une part de leur identité et qui leur offre un épanouissement. La satisfaction moyenne au travail selon l'âge et la catégorie socio-professionnelle (Figure 7) corrobore cette hypothèse d'une auto-sélection des plus satisfaits, qui dominerait l'insatisfaction des personnes les plus contraintes à l'échelle de la moyenne de chaque CSP.

Ainsi, de manière analogue à la santé subjective, l'image positive de la retraite pourrait être moins liée à ce qu'on y fait qu'à ce à quoi elle permet d'échapper : un monde du travail trop souvent associé à la pénibilité et à la souffrance. Un tel motif négatif peut ainsi soutenir à la fois un attachement très fort au départ à la retraite dès que possible, mais ne pas être suffisant pour générer une amélioration mesurable de la satisfaction dans la vie en général.

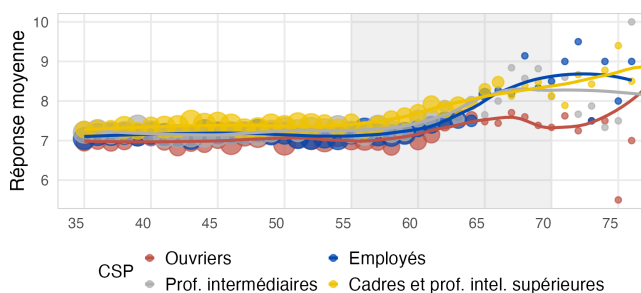


Figure 7
Moyennes brutes des réponses à la question relative à la satisfaction au travail par CSP selon l'âge, SRCV (2010-2023).
Note : La taille des points représente le nombre d'observations.

Conclusion

Plusieurs constats posés par ce travail suggèrent ainsi que l'opposition à un relèvement de l'âge de la retraite repose moins sur la séduction intrinsèque de la retraite et de son temps libre — même si cette représentation est souvent convoquée — que sur l'état dégradé du monde du travail pour les seniors. Trop de seniors se trouvent en effet exclus malgré eux du travail, que ce soit par la perte d'emploi ou par l'incapacité, y compris lorsque celle-ci oblige à une retraite plus précoce que désirée. Ainsi, l'aspiration à la retraite semble comprendre une dimension d'aspiration à fuir un environnement de travail devenu excluquant ou trop pénible. La faiblesse du taux d'emploi des seniors est largement la résultante d'un faisceau de facteurs connus qui traversent l'ensemble du monde du travail français, mais qui se posent avec une acuité particulière dans le cas des seniors, notamment le manque de for-

mation continue, le style de management très vertical à la française et une reconnaissance limitée, voire inexistante, du capital spécifique des travailleurs (Erhel et Palier 2025).

Bibliographie

- Amossé, Thomas, Philippe Askenazy et Liza Baghioni (2023). *Que sait-on du travail ?* Paris, France : Science Po, Les presses : Le Monde. 603 p. isbn : 978-2-7246-4190-5.
- Bonsang, Eric, Clémentine Garrouste et Elsa Perdrux (2020). « Retirement and Well-Being ». In : *Handbook of Labor, Human Resources and Population Economics*. Sous la dir. de Klaus F. Zimmermann. Cham : Springer International Publishing, p. 1-14. isbn : 978-3-319-57365-6. doi : [10.1007/978-3-319-57365-6_391-1](https://doi.org/10.1007/978-3-319-57365-6_391-1). url : https://doi.org/10.1007/978-3-319-57365-6_391-1 (visité le 02/07/2024).
- D'Albis, Hippolyte, Mathieu Perona et Claudia Senik (20 nov. 2023). *Les Âges Du Bien-Être*. 2023-14. Paris : CEPREMAP. url : <https://www.cepremap.fr/2023/11/note-de-observatoire-du-bien-etre-n2023-14-les-ages-du-bien-etre/>.
- Erhel, Christine et Bruno Palier (2025). *Travailler mieux*. Paris, France : la Vie des idées.fr : PUF. 222 p. isbn : 978-2-13-087544-4.
- Margolis, Louis (29 avr. 2024). *Les retraités sont-ils plus heureux que les actifs ?* 2024-04. Paris : Cepremap, p. 9. url : <https://www.cepremap.fr/2024/04/note-de-observatoire-du-bien-etre-n2024-04-les-retraites-sont-ils-plus-heureux-que-les-actifs/>.
- Margolis, Louis et Mathieu Perona (5 déc. 2024). *Vers une retraite heureuse*. 2024-15. Paris : Cepremap, p. 6. url : <https://www.cepremap.fr/2024/12/note-de-observatoire-du-bien-etre-n2024-15-vers-une-retraite-heureuse/>.
- Péron, Madeleine, Mathieu Perona et Claudia Senik (3 sept. 2019). *Le passage à la retraite*. 2019-07. Paris : Cepremap, p. 9. url : <https://www.cepremap.fr/2019/09/note-de-observatoire-du-bien-etre-n2019-07-le-passage-a-la-retraite/>.
- Perona, Mathieu et Claudia Senik, éd. (avr. 2022). *Le Bien-être en France : Rapport 2021*. Paris : Cepremap. 131 p. isbn : 978-2-9564629-3-4. url : <https://www.cepremap.fr/publications/le-bien-etre-en-france-rapport-2021/>.
- Soulat, Laurent (avr. 2024). *L'effet du passage à la retraite sur le bien-être des Français*. 42. Paris : Caisse des Dépôts et Consignations, p. 16. url : https://politiques-sociales.caissedesdepots.fr/sites/default/files/QPS_LE_42_publication.pdf.

Soulat, Laurent (août 2025). *Effet Du Passage à La Retraite Sur Le Bien-Être Des Français*. Prépubl.

Données utilisées

Dans ce travail, nous mobilisons trois sources de données : l'enquête Statistique sur les Ressources et Conditions de Vie des ménages (SRCV), la [plate-forme « Bien-être » à l'enquête mensuelle de conjoncture auprès des ménages \(Camme\)](#) et l'enquête européenne *Survey on Health, Ageing and Retirement* (SHARE)¹

Pour SRCV, nous utilisons les enquêtes de 2010 à 2023 :

Institut National de la Statistique et des Études Économiques (2010). *Statistiques Sur Les Ressources et Les Conditions de Vie - 2010*. Progedo-Adisp. doi : [10.13144/LIL-0747](https://data.progedo.fr/studies/doi/10.13144/LIL-0747). url : <https://data.progedo.fr/studies/doi/10.13144/LIL-0747> (visité le 30/01/2023); Institut National de la Statistique et des Études Économiques (2011). *Statistiques Sur Les Ressources et Les Conditions de Vie - 2011*. Progedo-Adisp. doi : [10.13144/LIL-0826](https://data.progedo.fr/studies/doi/10.13144/LIL-0826). url : <https://data.progedo.fr/studies/doi/10.13144/LIL-0826> (visité le 30/01/2023); Institut National de la Statistique et des Études Économiques (2012). *Statistiques Sur Les Ressources et Les Conditions de Vie - 2012*. Progedo-Adisp. doi : [10.13144/LIL-0901](https://data.progedo.fr/studies/doi/10.13144/LIL-0901). url : <https://data.progedo.fr/studies/doi/10.13144/LIL-0901> (visité le 30/01/2023); Institut National de la Statistique et des Études Économiques (2013). *Statistiques Sur Les Ressources et Les Conditions de Vie - 2013*. Progedo-Adisp. doi : [10.13144/LIL-0988](https://data.progedo.fr/studies/doi/10.13144/LIL-0988). url : <https://data.progedo.fr/studies/doi/10.13144/LIL-0988> (visité le 30/01/2023); Institut National de la Statistique et des Études Économiques (2014). *Statistiques Sur Les Ressources et Les Conditions de Vie - 2014*. Progedo-Adisp. doi : [10.13144/LIL-1090](https://data.progedo.fr/studies/doi/10.13144/LIL-1090). url : <https://data.progedo.fr/studies/doi/10.13144/LIL-1090> (visité le 30/01/2023); Institut National de la Statistique et des Études Économiques (2015). *Statistiques Sur Les Ressources et Les Conditions de Vie - 2015*. Progedo-Adisp. doi : [10.13144/LIL-1180](https://data.progedo.fr/studies/doi/10.13144/LIL-1180). url :

<https://data.progedo.fr/studies/doi/10.13144/LIL-1180> (visité le 30/01/2023); Institut National de la Statistique et des Études Économiques (2016). *Statistiques Sur Les Ressources et Les Conditions de Vie - 2016*. Progedo-Adisp. doi : [10.13144/LIL-1224](https://data.progedo.fr/studies/doi/10.13144/LIL-1224). url : <https://data.progedo.fr/studies/doi/10.13144/LIL-1224> (visité le 30/01/2023); Institut National de la Statistique et des Études Économiques (2017). *Statistiques Sur Les Ressources et Les Conditions de Vie - 2017*. Progedo-Adisp. doi : [10.13144/LIL-1304](https://data.progedo.fr/studies/doi/10.13144/LIL-1304). url : <https://data.progedo.fr/studies/doi/10.13144/LIL-1304> (visité le 30/01/2023); Institut National de la Statistique et des Études Économiques (2018). *Statistiques Sur Les Ressources et Les Conditions de Vie - 2018*. Progedo-Adisp. doi : [10.13144/LIL-1374](https://data.progedo.fr/studies/doi/10.13144/LIL-1374). url : <https://data.progedo.fr/studies/doi/10.13144/LIL-1374> (visité le 30/01/2023); Institut National de la Statistique et des Études Économiques (2019). *Statistiques Sur Les Ressources et Les Conditions de Vie - 2019*. Progedo-Adisp. doi : [10.13144/LIL-1441](https://data.progedo.fr/studies/doi/10.13144/LIL-1441). url : <https://data.progedo.fr/studies/doi/10.13144/LIL-1441> (visité le 30/01/2023); Institut National de la Statistique et des Études Économiques (2020). *Statistiques Sur Les Ressources et Les Conditions de Vie - 2020*. Progedo-Adisp. doi : [10.13144/LIL-1524](https://data.progedo.fr/studies/doi/10.13144/LIL-1524). url : <https://data.progedo.fr/studies/doi/10.13144/LIL-1524> (visité le 29/09/2025); Institut National de la Statistique et des Études Économiques (2021). *Statistiques Sur Les Ressources et Les Conditions de Vie - 2021*. Progedo-Adisp. doi : [10.13144/LIL-1626](https://data.progedo.fr/studies/doi/10.13144/LIL-1626). url : <https://data.progedo.fr/studies/doi/10.13144/LIL-1626> (visité le 29/09/2025); Institut National de la Statistique et des Études Économiques (2022). *Statistiques Sur Les Ressources et Les Conditions de Vie (SRCV) - 2022*. Progedo-Adisp. doi : [10.13144/LIL-1646](https://data.progedo.fr/studies/doi/10.13144/LIL-1646). url : <https://data.progedo.fr/studies/doi/10.13144/LIL-1646> (visité le 29/09/2025); Institut National de la Statistique et des Études Économiques (2023). *Statistiques Sur Les Ressources et Conditions de Vie (SRCV) - 2023*. Progedo-Adisp. doi : [10.13144/LIL-1710](https://data.progedo.fr/studies/doi/10.13144/LIL-1710). url : <https://data.progedo.fr/studies/doi/10.13144/LIL-1710> (visité le 29/09/2025)

Pour SHARE, nous utilisons les vagues 2 à 9 : SHARE-ERIC (2024b). *Survey of Health, Ageing and Retirement in Europe (SHARE) Wave 2*. SHARE-ERIC. doi : [10.6103 / SHARE.W2.900](https://data.progedo.fr/studies/doi/10.13144/LIL-1646). (Visité le 30/09/2025); SHARE-ERIC (2024c). *Survey of Health, Ageing and Retirement in Europe (SHARE) Wave 3 - SHARELIFE*. SHARE-ERIC. doi : [10.6103 / SHARE.W3.900](https://data.progedo.fr/studies/doi/10.13144/LIL-1646). (Visité le 30/09/2025); SHARE-ERIC (2024d). *Survey of Health, Ageing and Retirement in Europe (SHARE) Wave 4*. SHARE-ERIC. doi : [10.6103 / SHARE.W4.900](https://data.progedo.fr/studies/doi/10.13144/LIL-1646). (Visité le 30/09/2025); SHARE-ERIC (2024e). *Survey of Health, Ageing and Retirement*

1. L'enquête SHARE a bénéficié d'un financement de la Commission Européenne, DG RTD through FP5 (QLK6-CT-2001-00360), FP6 (SHARE-I3: RII-CT-2006-062193, COMPARE: CIT5-CT-2005-028857, SHARELIFE: CIT4-CT-2006-028812), FP7 (SHARE-PREP: GA N°211909, SHARE-LEAP: GA N°227822, SHARE M4: GA N°261982, DASISH: GA N°283646) and Horizon 2020 (SHARE-DEV3: GA N°676536, SHARE-COHESION: GA N°870628, SERISS: GA N°654221, SSHOC: GA N°823782, SHARE-COVID19: GA N°101015924) and by DG Employment, Social Affairs & Inclusion through VS 2015/0195, VS 2016/0135, VS 2018/0285, VS 2019/0332, VS 2020/0313, SHARE-EUCOV: GA N°101052589 and EU-COVII: GA N°10102412. Des financements complémentaires ont été apportés par le Ministère allemand de l'enseignement et de la recherche (01UW1301, 01UW1801, 01UW2202), la Max Planck Society for the Advancement of Science, l'U.S. National Institute on Aging (U01_AG09740-13S2, P01_AG005842, P01_AG08291, P30_AG12815, R21_AG025169, Y1-AG-4553-01, IAG_BSR06-11, OGHA_04-064, BSRI2-04, R01_AG052527-02, R01_AG056329-02, R01_AG063944, HHSN271201300071C, RAG052527A) et par diverses autres sources nationales (voir www.share-eric.eu).

in Europe (SHARE) Wave 5. SHARE-ERIC. doi : [10.6103 / SHARE . W5 . 900](https://doi.org/10.6103/SHARE.W5.900). (Visité le 30/09/2025); SHARE-ERIC (2024f). *Survey of Health, Ageing and Retirement in Europe (SHARE) Wave 6*. SHARE-ERIC. doi : [10.6103/SHARE . W6 . 900](https://doi.org/10.6103/SHARE.W6.900). (Visité le 30/09/2025); SHARE-ERIC (2024g). *Survey of Health, Ageing and Retirement in Europe (SHARE) Wave 7*. SHARE-ERIC. doi : [10 . 6103 / SHARE . W7 . 900](https://doi.org/10.6103/SHARE.W7.900). (Visité le 30/09/2025); SHARE-ERIC (2024h). *Survey of Health, Ageing and Retirement in Europe (SHARE) Wave 8*. SHARE-ERIC. doi : [10.6103 / SHARE . W8 . 900](https://doi.org/10.6103/SHARE.W8.900). (Visité le 30/09/2025); SHARE-ERIC (2024a). *Survey of Health, Ageing and Retirement in Europe (SHARE) Wave 1*. SHARE-ERIC. doi : [10.6103/SHARE . W1 . 900](https://doi.org/10.6103/SHARE.W1.900). (Visité le 30/09/2025).

Le CEPREMAP est né en 1967 de la fusion de deux centres, le CEPREL et le CERMAP, pour éclairer la planification française grâce à la recherche économique.

Le CEPREMAP est, depuis le 1er janvier 2005, le CEntre Pour la Recherche EconoMique et ses APplications. Il est placé sous la tutelle du Ministère de la Recherche. La mission prévue dans ses statuts est d'assurer une interface entre le monde académique et les administrations économiques.

Il est à la fois une agence de valorisation de la recherche économique auprès des décideurs, et une agence de financement de projets dont les enjeux pour la décision publique sont reconnus comme prioritaires.

<http://www.cepremap.fr>

Observatoire du Bien-être

L'Observatoire du bien-être au CEPREMAP soutient la recherche sur le bien-être en France et dans le monde. Il réunit des chercheurs de différentes institutions appliquant des méthodes quantitatives rigoureuses et des techniques novatrices. Les chercheurs affiliés à l'Observatoire travaillent notamment sur la relation entre revenus, éducation, santé et bien-être, et l'évolution du bien-être au cours de la vie. Un rôle important de l'Observatoire est de développer notre compréhension du bien-être en France : son évolution au fil du temps, sa relation avec le cycle économique et politique, les écarts entre différents groupes de population ou régions, et enfin la relation entre politiques publiques et bien-être.

<http://www.cepremap.fr/observatoire-bien-etre>

<https://social.sciences.re/@ObsBienEtre>

Directrice de publication

Claudia Senik

Responsable éditorial

Mathieu Perona

Observatoire du Bien-être du Cepremap

48 Boulevard Jourdan

75014 Paris – France

Collection Notes de l'Observatoire du Bien-être, ISSN 2646-2834